

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du jeudi 18 avril 2024**

Date convocation : dix-huit avril deux mille vingt-quatre, à 19h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL

Membres en exercice : 10

Présents : 6 **Présent(e)s :** Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY

Votants : 10 **Absent(e)s et représenté(e)s:** Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN représenté par Corentin CAPELIER, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Salle Polyvalente : remplacement de l'ancien écran

Le Maire informe l'Assemblée délibérante de la nécessité de renouveler l'écran présent à la salle polyvalente.

Ce nouvel écran, au besoin, pourra être déplacé sur d'autres sites.

En lien avec CINECO et une entreprise française dédiée auprès des collectivités, il est proposé d'acquérir un écran enroulable de 3 mètres de large au prix de 420,70 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir un écran au prix de 420,70 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et les documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le

et publié ou notifié

 

Date de transmission de l'acte: 22/04/2024
Date de réception de l'AR: 22/04/2024

048-214800195-DE_046_2024-DE